

désignent, sous le nom de *grottes des Sarrasins*, les voûtes que l'on remarquait dans les murailles de la *cavea*. En effet, les Sarrasins ravagèrent notre ville ; mais il n'est pas à présumer que les vainqueurs aient pris leurs logements dans des endroits aussi incommodes, et leur rage de destruction devait s'adresser logiquement aux édifices religieux plutôt qu'aux théâtres. Nous savons que les églises furent ravagées par ces barbares, et Leidrade, évêque de Lyon en 798, un des *missi dominici*, rend compte à Charlemagne des restaurations d'églises opérées par lui après le départ des Sarrasins.

Il serait possible que le christianisme vainqueur fût responsable de la destruction des monuments de l'antiquité païenne et que la ruine du théâtre romain eût été le résultat de cette victoire, par conséquent à une époque bien antérieure à l'invasion des Sarrasins. Effectivement l'histoire nous apprend que, dès le règne de Constantin, une multitude de ruines furent accumulées, et que même l'empereur fit mettre à mort les prêtres égyptiens préposés au culte du Nil. (Lebeau. t. I. p. 470,) Quant à la dénomination de Sarrasins que l'on retrouve dans nos traditions, le P. Menestrier pensait qu'elle pouvait être une corruption du mot latin *caesariani*, dont la ressemblance phonique avec *saraceni* avait occasionné une confusion, et que l'on faisait ainsi trop souvent intervenir les Sarrasins. (*Orig. de Lyon*, p. 36.) (1).

(1) C'est ainsi que la tradition populaire attribuait aux Sarrasins les voûtes souterraines qui longent le Rhône au-dessus du village de Saint-Clair, et que l'on observait près du hameau de Crépieux : elles étaient connues sous le nom de *sarrasinières*.

« A peu de distance de Saint-Alban, sur la ligne de démarcation de la
« Guillolière et de celle de Venissieu, on voit de grands fossés qui règnent
« sur une longueur de quelques centaines de toises.... Il en est fait men-
« tion dans un acte du 24 août 1449, sur la délimitation des juridictions